



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 0041 / VPR DU 23 FEVRIER 2023**

#### **Le Vice-Président de la République a présidé la cérémonie de présentation du Rapport d'activités 2021 de l'Inspection générale d'Etat.**

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, représentant le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce jeudi 23 février 2023, à l'Auditorium de la Primature, la cérémonie de présentation du Rapport d'activités 2021 de l'Inspection générale d'Etat (IGE) et des autres structures de contrôle administratif.

Le rapport qui a été solennellement remis au Vice-Président de la République par l'Inspecteur général d'Etat, M. Théophile AHOUA N'DOLI, retrace les activités et résultats d'inspection, de contrôle et d'audit des services publics et parapublics, menées au titre de l'année 2021, par l'ensemble des organes chargés de la mission de contrôle administratif. Ce sont : l'IGE, l'Inspection générale des Finances (IGF) et les Inspections générales des Ministères (IGM).

Ces organes ont effectué, dans l'ensemble, un total de 225 missions de contrôle et 483 missions de vérifications comptables en 2021. Des missions qui, selon M. AHOUA N'DOLI, ont mis particulièrement l'accent sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites au cours des précédentes missions de contrôle.

Dans son intervention, le Vice-Président de la République a indiqué que le rapport présenté contient les conclusions de l'évaluation de la gouvernance en Côte d'Ivoire, à travers un regard rétrospectif sur l'ensemble de la réglementation des processus et des pratiques, en matière de gestion des deniers publics et de fonctionnement des services de l'Etat.

Il a alors rappelé la vision du Président de la République qui est de faire de la bonne gouvernance un pilier essentiel de son programme de gouvernement.

Le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE a ainsi expliqué que la création de la Cour des Comptes, d'un Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Pôle Pénal Economique et Financier, et de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance qui viennent s'ajouter à l'IGE, sont autant de leviers qui témoignent de cette vision du Chef de l'Etat; sans oublier l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Mécanisme Africain

d'Évaluation par les Pairs (MAEP) et la création d'un prix d'Excellence spécial dédié à la Bonne gouvernance et à la Lutte contre la Corruption.

Le Vice-Président de la République a ensuite félicité les organes du contrôle administratif pour le travail abattu, avant de les exhorter à poursuivre leurs efforts pour lutter contre la corruption, les détournements de deniers publics et toutes les pratiques préjudiciables à l'économie et au bien-être des populations.

Pour les sensibiliser davantage sur l'importance et la délicatesse de leur mission, le Vice-Président de la République leur a partagé une pensée célèbre de Jacques RENARD, ancien vice-Président de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes (IFACI), qui disait ceci : « *L'audit interne, c'est comme l'odeur du gaz : c'est rarement agréable mais cela peut parfois éviter l'explosion.* »

Pour finir, le Vice-Président de la République a pris bonne note du plaidoyer de l'Inspecteur général d'Etat dans le sens de l'amélioration de leur conditions de travail, tant aux plans humain, financier que matériel, pour leur permettre d'engranger de meilleurs résultats.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: [assa.yapi@presidence.ci](mailto:assa.yapi@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)